

Le 7 avril 2020

OBJET : ÉTAT DE LA SITUATION COVID-19 | 7 AVRIL 2020

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare suit les directives du gouvernement et de la Santé publique relativement à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et met en place des mesures supplémentaires de prévention.

ANNULATION DE LA DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST

La distribution d'arbres et de compost prévue le 9 mai 2020 est annulée.

ANNULATION DE LA COLLECTE DES RDD

La collecte des RDD (résidus domestiques dangereux) du 9 mai 2020 est annulée.

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES PRÉVU DU 11 AU 15 MAI MAINTENU

Le service de déchiquetage des branches prévu dans la semaine du 11 mai 2020 est maintenu, à moins que les mesures sanitaires se prolongent au-delà du 4 mai 2020. À ce moment, le service sera reporté à une date ultérieure.

VENTES DE GARAGE

La fin de semaine de ventes de garage prévue du 16 au 18 mai 2020 est annulée. Le conseil municipal évaluera la possibilité de tenir cette activité à un autre moment dans l'année.

ARRÊT TEMPORAIRE DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants prévue le 18 mai est annulée. Jusqu'à nouvel ordre, EBI Environnement maintiendra seulement les collectes des bacs (ordures, recyclage et compost). Les matières laissées à côté des bacs devront obligatoirement être placées dans des sacs ou boîtes fermés. Le but de ces mesures vise à restreindre toute propagation du virus.

SUSPENSION DE LA DÉLIVRANCE DE PERMIS DE BRÛLAGE

En raison de la situation de pandémie du coronavirus (COVID-19) à laquelle nous faisons face actuellement, le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée suspend, à partir de ce jour, la délivrance des permis de brûlage sur l'ensemble de ses territoires desservis, et ce, pour une durée indéterminée.

Cette décision s'inscrit dans un souci de sécurité tant pour la population que pour le personnel de première ligne.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu de la situation actuelle (COVID-19), les séances du Conseil municipal seront à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

Nous demandons à ceux qui désirent poser une question d'intérêt général, en précisant qu'il s'agit d'une question au Conseil municipal, de procéder :

- Par téléphone, en composant le (450) 755-4782;
- Par courriel à l'adresse suivante : info@saintambroise.ca;
- Par Facebook en messagerie privée;
- Sur le formulaire commentaire de notre application mobile;
- Par la poste à l'adresse de la municipalité
- (850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare (QC) J0K 3L0).

La situation évoluant sans cesse, ces mesures sont sujettes à changement à tout moment.

Dans un souci préventif, rappelons que tous les édifices municipaux sont fermés à la population et que les employés effectueront du télétravail. Les services aux citoyens sont maintenus par téléphone ou par courriel sur les heures normales de bureau.

Quelques coordonnées directes :

- Pour signaler un bris ou un événement en lien avec les infrastructures municipales (voirie, eau potable, circulation, etc.) - 450 365-4056 ou courriel à dirvoirie@saintambroise.ca
- Pour joindre le service des loisirs et de la culture - 450 755-4782, poste 105 ou loisirs@saintambroise.ca
- Pour toutes autres demandes d'information : 450 755-4782, poste 101 ou info@saintambroise.ca
-

Il est à noter que les transactions en ligne sont priorisées et que tous les services d'urgence maintiennent leurs opérations habituelles ainsi que les services essentiels.

Pour obtenir l'ensemble des informations municipales en lien avec la COVID-19 (mesures préventives, taxes municipales, entreprises, etc.) consultez le <http://www.saintambroise.ca/index.jsp?p=130>